



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BARBÂTRE**

L'an deux mil vingt-six, le 22 du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane NICOLEAU.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Date de la convocation du conseil municipal : le 15 juin 2026

Présents : M. NICOLEAU Stéphane, M. DEPOUX Frank, Mme FICHET Monique, M. ROUSSEAU Didier, Mme BROUARD-GRIMAUULT Angéline, M. LEROY Jean-Jacques, Mme COGNEE Christianne, Mme MERCERON Isabelle, M. SIMONNEAU Didier, Mme PERAUDEAU CADIC Véronique, M. GOUBARD Philippe, Mme CUBERTAFOND BRECHET Aurélie, Mme DUFIEF Amélie, M. MARTIN Fabien, M. DELAUNE Grégory, Mme CHENAIS Christèle, M. FRIOUX Patrick

Absents ayant donné procuration :

Mme MAURICE Chloé ayant donné procuration à M. ROUSSEAU Didier

Absents :

M. ERCEAU Tony

Désigné secrétaire de séance : Mme Angéline BROUARD-GRIMAUULT

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de votants	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Vote POUR	Vote CONTRE	Abstention
19	18	1	18	18	0	0

OBJET :

DEL2026_044 - FINANCES

Attribution de subventions aux associations pour l'année 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget communal 2026 et les crédits inscrits à cet effet ;

Considérant les demandes de subventions présentées par les associations ;

Considérant l'intérêt local des actions conduites par ces associations et leur contribution à la vie sociale, culturelle, sportive et solidaire de la commune ;

Considérant les propositions examinées par la Commission Finances ;

Sur l'avis de la Commission Finances du 15 juin 2026 ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver l'attribution de subventions aux associations suivantes pour l'année 2026 :

Liste des associations	Subventions attribuées en 2025	Proposition 2026	Décision du conseil municipal
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
Les Dames de Nage	300,00 €	300,00 €	300,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES			
Association vent des savoirs	0,00 €	1 000,00 €	Reporté
AUTRES ASSOCIATIONS			
Association Protectrice des Animaux	150,00 €	250,00 €	250,00 €
Radio Noirmout	0,00 €	500,00 €	250,00 €
SNSM	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
La médaille militaire Beauvoir sur Mer	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Union Nationale des Combattants de Barbâtre	0,00 €	200,00 €	200,00 €
Alcool Accompagnement Prévention	0,00 €	130,00 €	130,00 €
Association des parents d'élèves de l'école publique La Rose des Dunes	0,00 €	1 000,00 € (exceptionnelle)	1 000,00 € (exceptionnelle)
TOTAL :	1 500,00 €	4 430,00 €	3 180,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations pour un montant de 3 180,00 € telles que présentées ci-dessus.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026 ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au versement des subventions et à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION
PUBLIEE
LE 25/06/2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
En mairie, le 23 juin 2026

Le Maire,
M. Stéphane NICOLEAU

La secrétaire de séance,
Mme Angéline BROUARD-GRIMAULT



Stéphane Nicoleau

